



Les jeunes en Hauts-de-France Une meilleure insertion professionnelle à Lille et dans le sud de la région

Dans les Hauts-de-France, les jeunes non scolarisés sont moins en emploi et plus souvent inactifs qu'en France métropolitaine. Plusieurs facteurs jouent sur l'accès des jeunes de 15 à 29 ans au marché du travail, notamment le diplôme, le lieu de résidence et le sexe. Si leur insertion professionnelle est globalement dégradée dans la région, elle est plus favorable dans certains territoires. Ainsi, les jeunes habitant dans les zones d'emploi de Lille et Flandre-Lys, plus diplômés, occupent plus souvent un emploi. C'est également le cas dans le sud de la région, sous influence de la région parisienne. À l'inverse, dans d'autres territoires comme l'ex-bassin minier et Roubaix-Tourcoing, l'accès à l'emploi est moins favorable pour les jeunes. Au nord du littoral, ils sont moins mobiles et plus souvent confrontés au déclassement. Ceux résidant à l'est de la région peinent à s'insérer sur le marché du travail, notamment en raison de leur faible niveau de diplôme.

Yohan Baillieul, Nadia Belhakem, Jérémy Warmoës, Insee



À leur sortie de formation initiale, les jeunes sont davantage confrontés que leurs aînés à des difficultés d'insertion professionnelle. Le manque d'expérience, l'inadéquation de leurs qualifications aux besoins locaux ou les problèmes de logement et de mobilité peuvent constituer des freins à leur insertion. Comme au niveau national, plusieurs déterminants jouent sur leur accès au marché du travail et leurs conditions d'emploi, notamment le diplôme, l'âge et le sexe (*encadré 1*).

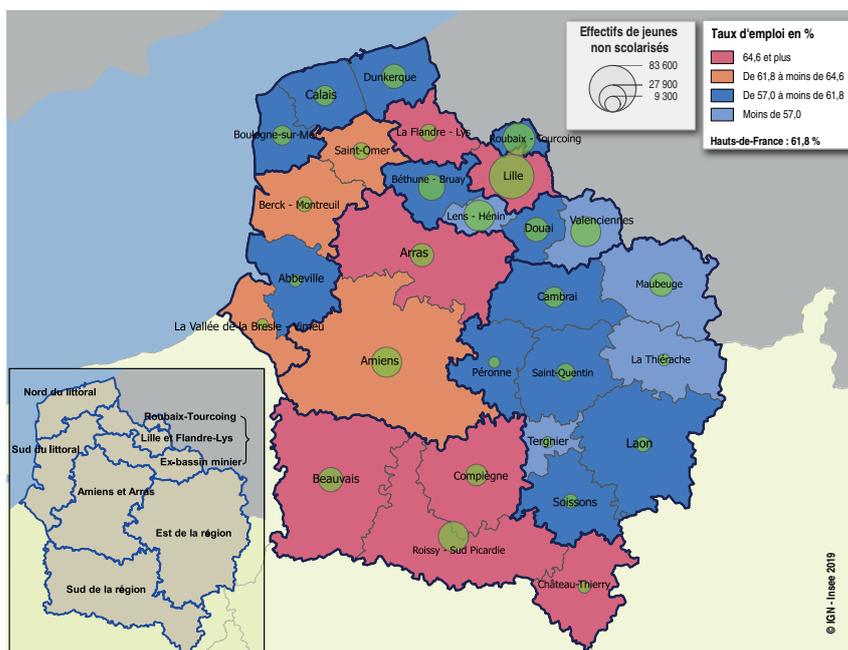


Du fait d'un contexte économique plus dégradé qu'ailleurs, l'insertion professionnelle des jeunes dans les Hauts-de-France est plus difficile. En 2015, 608 600 jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement. Parmi eux, seuls 61,8 % occupent un emploi, soit 7,2 points de moins qu'en France métropolitaine. Ils sont plus fréquemment au chômage :



1 Un accès inégal à l'emploi selon sept regroupements de zones d'emploi

Effectifs de jeunes non scolarisés en 2015 et part en emploi par zone d'emploi



Champ : jeunes de 15 à 29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement, vivant au sein d'un ménage et habitant en France l'année précédente.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

28,3 % sont concernés, soit 5,3 points de plus qu'en France métropolitaine. De nombreuses politiques publiques visent à favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active dans la région (*encadré 2*).

Des inégalités territoriales dans l'accès à l'emploi

L'insertion des jeunes sur le marché du travail dépend des zones d'emploi dans lesquelles ils résident. L'analyse du taux d'emploi des jeunes dans la région permet de distinguer sept territoires (*figure 1, méthodologie*). Les jeunes dans les zones d'emploi de Lille, de Flandre-Lys et du sud de la région, à la frontière francilienne, s'insèrent ainsi plus facilement, résultant des effets de la métropolisation. L'accès au marché du travail est également plus favorable dans les zones d'emploi d'Amiens et Arras et au sud du littoral, entre Saint-Omer et la Vallée de la Bresle-Vimeu. À l'inverse, les jeunes rencontrent des difficultés dans l'ex-bassin minier et Roubaix-Tourcoing, au nord du littoral ainsi que dans l'est de la région, de Maubeuge à Soissons.

Un accès à l'emploi favorisé par le diplôme à Lille et en Flandre-Lys

Dans la région, les jeunes résidant dans les zones d'emploi de Lille et Flandre-Lys sont les mieux insérés sur le marché du travail. Plus souvent en emploi (69,1 %), les jeunes non scolarisés sont moins fréquemment au chômage (23,8 %) qu'en moyenne régionale (28,3 %) (*figure 2*).

Le niveau de diplôme de ces jeunes est plus élevé : quatre sur dix sont diplômés du supérieur contre seulement trois sur dix dans la région. Cet écart s'explique en partie par la présence sur Lille des plus grands pôles d'enseignement régionaux et par la concentration de fonctions métropolitaines.

Les jeunes y occupent ainsi plus souvent des postes d'encadrement et travaillent plus fréquemment dans les secteurs de l'information et la communication, la comptabilité, la gestion, la finance et les assurances.

Les jeunes de ce territoire sont plus souvent en CDI (69,0 % contre 65,7 % dans la région). Ils sont moins fréquemment en intérim, du fait de la moindre présence d'activités faisant le plus souvent appel à ce type de contrat.

La structure de la population des jeunes, plus âgée, contribue également à expliquer cette meilleure stabilité des emplois occupés.

Plus d'inactifs et de contrats précaires dans l'ex-bassin minier et Roubaix-Tourcoing

Comme en Flandre-Lys, l'ex-bassin minier et Roubaix-Tourcoing sont sous l'influence de la métropole lilloise : 18 700 jeunes

résident dans ces territoires et travaillent dans la zone d'emploi de Lille (*figure 3*). Les axes routiers et la bonne desserte des transports en commun facilitent ces navettes domicile-travail.

Ces déplacements sont à mettre en regard du mouvement de périurbanisation, conduisant de plus en plus d'actifs occupés à s'éloigner de Lille pour se loger. Parmi les jeunes qui habitaient la zone d'emploi de Lille en 2014 et qui ont déménagé l'année suivante, sept sur dix sont venus s'installer dans l'ex-bassin minier ou sur Roubaix-Tourcoing.

Bien que ces territoires soient sous influence de la métropole lilloise, l'insertion professionnelle des jeunes y est difficile. Ils sont moins souvent en emploi qu'au niveau régional (- 4,9 points) et plus fréquemment inactifs (+ 2,3 points). Lorsqu'ils travaillent, plus d'un jeune sur cinq est en CDD, en contrat court ou saisonnier. Les jeunes en intérim sont particulièrement surreprésentés dans

Encadré 1 : les déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes dans les Hauts-de-France

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes actifs et de leur lieu de résidence ont une influence sur leur insertion professionnelle. Une régression logistique permet d'identifier les déterminants les plus discriminants sur le fait d'être en emploi, en neutralisant les effets potentiels d'autres caractéristiques observables (analyse « toutes choses observées égales par ailleurs »). L'effet de chaque caractéristique est par ailleurs mesuré en écart à une situation de référence, définie ici comme un homme célibataire âgé de 18 à 21 ans, titulaire d'un baccalauréat général ou technologique, résidant dans un grand pôle urbain et n'ayant pas déménagé en 2016. Avec ces caractéristiques, ce jeune a une probabilité de 39,0 % de travailler.

Le diplôme est le déterminant le plus influent sur le fait de travailler pour un jeune. Ainsi, à caractéristiques identiques, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 (BTS, DUT,...) augmente de 13,5 points la probabilité pour un jeune d'être en emploi par rapport à un bachelier de la filière générale ou technologique (i.e. situation de référence). L'âge et le sexe sont des facteurs qui jouent également : plus le jeune est âgé, plus sa probabilité d'être en emploi est forte ; elle est plus faible pour les filles (-5,7 points). Le type d'aire urbaine dans lequel vit le jeune a aussi une influence sur leur insertion professionnelle (+ 4,6 points s'il réside en couronne d'un grand pôle urbain, -4,1 points dans un petit ou moyen pôle). Enfin, toutes choses égales par ailleurs, posséder une voiture, vivre en couple ou avoir déménagé au sein de la région augmentent également la probabilité pour un jeune de travailler.

L'effet de ces facteurs a été analysé pour d'autres indicateurs de l'insertion professionnelle : le fait d'être en CDI pour les jeunes en emploi et d'être à temps complet pour les jeunes en CDI. Les différents facteurs explicatifs influent dans le même sens que pour le fait d'être en emploi lorsque l'on est actif.

2 Des disparités d'insertion professionnelle selon le territoire

Situation des jeunes sur le marché du travail selon le territoire

Accès des jeunes au marché du travail	Territoire	Nombre de jeunes	Répartition des jeunes (en %)	Situation des jeunes (en %)			Conditions d'emploi des jeunes en emploi (en %)		
				En emploi	Au chômage	En inactivité	CDI	Interim	Temps partiel
Accès favorable	Lille et Flandres-Lys	96 000	15,8	69,1	23,8	7,1	69,0	3,3	17,2
	Sud de la région	89 800	14,8	67,3	24,8	7,9	70,5	5,5	14,1
	Amiens et Arras	61 600	10,1	65,7	25,7	8,6	65,1	5,4	18,2
	Sud du littoral	32 900	5,4	62,2	28,7	9,1	63,5	5,0	19,4
Accès défavorable	Nord du littoral	59 800	9,8	59,1	30,6	10,2	62,2	6,6	21,2
	Est de la région	91 400	15,0	57,5	31,6	10,9	62,8	5,7	20,1
	Ex-bassin minier et Roubaix-Tourcoing	177 100	29,1	56,9	30,9	12,2	64,1	6,7	19,5
Hauts-de-France		608 600	100,0	61,8	28,3	9,9	65,7	5,5	18,3
France métropolitaine		5 870 130		69,0	23,0	7,9	67,7	4,2	15,8

Champ : jeunes de 15 à 29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement, vivant au sein d'un ménage et habitant en France l'année précédente.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

ces zones d'emploi notamment à Lens-Hénin et Douai, en lien avec la présence de grandes plateformes logistiques.

Au sud de la région, une meilleure insertion liée aux navettes vers l'Île-de-France

Au sud de la région, les jeunes sont plus souvent en emploi (+ 6,5 points comparé à la moyenne régionale). De plus, ils sont davantage en CDI et travaillent plus fréquemment à temps complet. À l'instar des jeunes de Flandre-Lys qui vivent à proximité d'une métropole, ceux des zones d'emploi du sud de la région bénéficient de leur proximité avec la région parisienne : 61 % des navetteurs âgés de 15 à 29 ans se rendent en Île-de-France pour travailler. Cette proportion reste toutefois en deçà de celle observée pour l'ensemble des navetteurs vivant dans ces territoires (86 %). Ces jeunes navetteurs, notamment ceux qui habitent Compiègne, sont plus souvent diplômés du supérieur que ceux qui restent travailler dans leur zone d'emploi.

En 2015, ces territoires proches de l'Île-de-France ont attiré 4 700 jeunes, soit un tiers des 15-29 ans qui habitaient une autre région un an plus tôt. Cette attractivité peut s'expliquer par des conditions de logement plus favorables, en particulier autour de Château-Thierry et de Beauvais.

Au sud du littoral, des jeunes assez souvent en emploi, mais de manière précaire

Au sud du littoral, entre Saint-Omer et la vallée de la Bresle-Vimeu, l'insertion professionnelle des jeunes est un peu plus favorable qu'au niveau régional (+ 0,4 point). La présence d'activités industrielles et touristiques facilite en effet l'accès des jeunes au marché du travail, mais leurs conditions d'emploi y demeurent plus précaires.

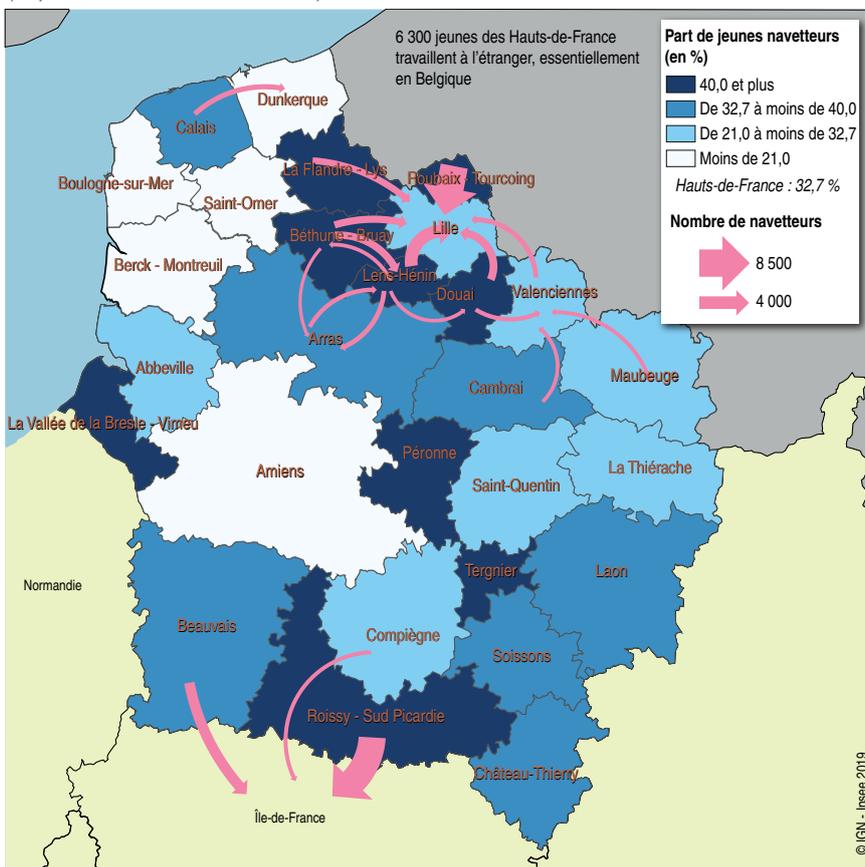
La Vallée de la Bresle-Vimeu est une des zones d'emploi les plus industrielles de France : 21 % des jeunes travaillent dans l'industrie, notamment la verrerie. 38 % sont ouvriers, soit 13 points de plus que la moyenne régionale. Les jeunes en emploi y sont plus souvent intérimaires.

Au sud de la Côte d'Opale, la zone de Berck-Montreuil est une des plus touristiques de la région. Les jeunes travaillent plus fréquemment dans l'hébergement-restauration (+ 4 points comparé au niveau régional), mais sont plus souvent en CDD, en contrat court ou saisonnier.

Dans la zone d'emploi d'Abbeville, l'insertion professionnelle des 15-29 ans est moins favorable, liée à une surreprésentation des peu ou pas diplômés et des 15-21 ans parmi les jeunes non scolarisés.

3 Des navetteurs principalement concentrés autour de la zone d'emploi de Lille et dans le sud de la région

Part de navetteurs et principaux flux des déplacements domicile-travail (supérieurs à 1 000 navetteurs)



Note de lecture : 44,7 % des jeunes de Roubaix-Tourcoing travaillent en dehors de leur zone d'emploi de résidence.

Ne sont représentés ici que les flux supérieurs à 1 000 navetteurs. Pour la partie située dans les Hauts-de-France des zones d'emploi de Roissy-Sud Picardie et Vallée de la Bresle-Vimeu sont considérés comme navetteurs les jeunes qui changent de région, en restant dans la même zone d'emploi.

Champ : jeunes de 15 à 29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement, vivant au sein d'un ménage et habitant en France l'année précédente.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

Encadré 2 : les différents dispositifs publics d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes

Certains dispositifs de politiques publiques ont pour but d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale. À l'issue d'un diagnostic sur leur situation, leurs besoins, leurs attentes et leurs compétences, les jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans une démarche avec une mission locale intègrent le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). En 2018, plus de 43 000 jeunes ont conclu un PACEA dans les Hauts-de-France. Au cours de cet accompagnement d'une durée maximale de 24 mois, différents dispositifs peuvent être mobilisés : apprentissage, accompagnement à la création d'activité, parrainage, ainsi que les outils de la formation professionnelle, dont les Écoles de la deuxième chance et les Epide (établissements pour l'insertion dans l'emploi). Les jeunes les plus précaires peuvent intégrer la garantie jeunes, modalité spécifique du PACEA. Elle est fondée sur un accompagnement intensif et collectif, et assortie de mises en situations professionnelles et d'une allocation financière. Dans les Hauts-de-France, 14 500 jeunes en ont bénéficié en 2018.

D'autres politiques publiques d'insertion professionnelle non spécifiques aux jeunes sont par ailleurs mobilisables, comme le Parcours emploi compétences (PEC), l'Insertion par l'activité économique (IAE) ou le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) visant à faciliter l'accès à une formation qualifiante.

Ayant pour objectif l'insertion sociale et citoyenne, le service civique consiste en un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Entre 2012 et 2017, 29 600 jeunes des Hauts-de-France ont effectué un service civique en France ou à l'étranger.

Des jeunes peu mobiles et déclassés dans le nord du littoral

Plus au nord du littoral, les jeunes sont moins souvent en emploi. Les jeunes y sont moins mobiles. En cas de déménagement, ils sont moins nombreux à quitter leur zone d'emploi. Lors de leurs déplacements quotidiens, ils effectuent également moins de navettes domicile-travail vers les autres zones d'emploi et l'étranger. Cette moindre mobilité, notamment dans les zones de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer, résulte de plusieurs facteurs. La bordure maritime et la barrière linguistique avec la Belgique flamande limitent les opportunités d'emploi à l'extérieur de la zone.

L'absence de voiture constitue également un autre obstacle à la mobilité et à l'insertion professionnelle. Plus d'un quart des jeunes au chômage vit ainsi au sein d'un ménage sans véhicule, contre 17,9 % pour ceux résidant au sud du littoral.

Les jeunes connaissent plus fréquemment des situations de déclassement. Bien que plus diplômés que leurs homologues du sud du littoral, l'accès au marché du travail y est moins favorable. Les diplômés du supérieur occupent moins souvent des postes d'ingénieurs et de cadres d'entreprises (7,3 % contre 12,9 % dans la région). Ils sont surreprésentés dans des métiers moins qualifiés de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou de technicien.

Des jeunes peu diplômés, plus exposés au chômage dans l'est de la région

Moins diplômés, les jeunes résidant dans l'est de la région sont davantage confrontés au chômage. Un sur quatre est diplômé au plus du brevet des collèges. Ce faible niveau de diplôme est encore plus marqué dans les zones d'emploi peu denses de la Thiérache et de Péronne.

Les zones de Soissons et Laon se démarquent du reste du territoire avec une situation plus favorable au regard de l'emploi. La proximité géographique de Reims à l'est et de l'Île-de-France au sud, la présence d'antennes

universitaires et l'importance de l'emploi public sont autant de facteurs réduisant les difficultés d'accès des jeunes au marché du travail.

L'emploi public favorable à l'insertion à Amiens et Arras

Les zones d'emploi d'Amiens et d'Arras présentent un profil assez proche de celui de la zone d'emploi de Laon, avec une part importante de jeunes travaillant dans le secteur public. Plus de trois sur dix travaillent ainsi dans l'administration publique, l'enseignement, la santé, et l'action sociale.

Les jeunes non scolarisés dans ces zones sont plus souvent en emploi et moins fréquemment au chômage que dans la région (respectivement + 3,9 points et - 2,6 points). Le niveau plus élevé de leur diplôme, en partie lié à la présence d'établissements de l'enseignement supérieur, facilite leur insertion professionnelle. Ils sont aussi plus âgés, ce qui joue favorablement dans l'accès à l'emploi. ■

Définitions

Les jeunes **actifs** sont ceux ayant un emploi et les chômeurs.

Les jeunes **inactifs** sont ceux qui ne sont ni en emploi ni au chômage, ni en étude, les étudiants étant exclus du champ l'étude. Les jeunes inactifs sont donc des femmes ou hommes au foyer, ceux qui sont en incapacité de travailler, etc.

La **part de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs sur l'ensemble de la population (ici sur le nombre de jeunes non inscrits dans un établissement d'enseignement). Il diffère du taux de chômage qui lui est calculé par rapport au nombre d'actifs.

Le **taux d'emploi** est calculé en rapportant le nombre de jeunes ayant un emploi au nombre total de jeunes non scolarisés.

Méthodologie

Champ de l'étude : les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement sont exclus du champ de l'étude, y compris les 66 400 jeunes qui cumulent études et emploi. Sont également exclus du champ les jeunes qui vivent hors ménage et ceux ayant vécu à l'étranger l'année précédente.

Les zones d'emploi ont été regroupées en sept territoires : ils constituent des sujets d'analyse homogènes, notamment en termes économique et social.

Sources

La situation professionnelle des jeunes a été analysée à partir des données du **recensement de la population (RP) 2015**. La modélisation logistique a été construite à partir de l'**enquête annuelle de recensement (EAR 2017)**

Partenaires financiers : DRJSCS, SGAR, Conseil régional

Partenaires techniques : Direccte, Rectorat, C2RP, Cereq, Pôle Emploi, CD59

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

Rédacteur en chef :
Solène Hilary

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « [Un éloignement de l'emploi plus accentué pour les jeunes des Hauts-de-France](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 90, décembre 2018
- « [Dans une région jeune, une forte concentration des 15-29 ans autour de Lille et Amiens](#) » *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 88, décembre 2018
- « [Un jeune sur huit non scolarisé et non diplômé](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 107, novembre 2019
- « [L'insertion professionnelle des jeunes](#) », *Dares – France Stratégie*, Rapport à la ministre du travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue social, janvier 2017
- « [Une attractivité économique portée par la métropole lilloise et la région parisienne](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 29, novembre 2016

